

## Financer votre formation

Certifié Qualiopi, Terra Culinaria propose des formations pouvant être financées par des organismes financeurs. Elles ne peuvent pas être prises en charge par le CPF car elles ne se rattachent pas à un diplôme existant (nous travaillons des ingrédients végétaux donc je ne peux pas me rattacher au CAP Cuisine) ou à une certification reconnue (enregistrée au RNCP ou au RS).

Il existe de nombreuses possibilités de financement. Voici des premières pistes permettant de vous aider à financer votre formation :

### **Vous êtes salarié ?**

Votre entreprise peut avoir mis en place un fonds de formation, c'est-à-dire un budget que l'entreprise alloue à la formation des employés. Si ce n'est pas le cas, elle cotise certainement auprès d'un OPCO (OPérateurs de Compétences) qui peut lui aussi prendre en charge le financement de votre formation professionnelle.

### **Vous êtes travailleur indépendant ?**

Depuis 2020, les travailleurs indépendants peuvent faire les demandes sur le site [moncompteactivite.gouv.fr](http://moncompteactivite.gouv.fr), comme tout salarié. Pour connaître les budgets, il faut se rapprocher du FAF (Fonds d'Assurance Formation) dont dépend le travailleur.

### **Vous êtes demandeur d'emploi ?**

Vous êtes inscrit au Pôle Emploi et avez validé un projet de formation avec un conseiller ? L'AIF (Aide Individuelle à la Formation) est un dispositif du Pôle Emploi qui permet de financer en tout ou partie des formations suivies par le demandeur d'emploi.